

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU COMITE SYNDICAL

« DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE »

JEUDI 7 MARS 2013 – 20 H 30

ALLASSAC

ETAIENT INVITES :

MME PORTE MARIE PIERRE : TRESORIERE TRESOR PUBLIC ALLASSAC

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE :

ETAIENT PRESENTS :

MR JEAN BAPTISTE PEYRAT : ALLASSAC, VICE PRÉSIDENT
MR CHRISTOPHE BOULOUX : ALLASSAC
MR DANIEL PAJOT : CUBLAC
MR JEAN PIERRE BERNARDIE : DAMPNIAT, SECRETAIRE
MR GUY COSTE : DAMPNIAT
MR SERGE ISCHARD : LA CHAPELLE AUX BROCS
MR MAURICE MERCIER : MANSAC
MR PATRICE HEBRARD : MANSAC
MR STEPHANE ARLIE : NOAILLES
MR DIDIER GAUTHIER : ST VIANCE
MR DOMINIQUE LEYGNAC : ST VIANCE
MR FERNAND LEYMARIE : STE FEREOLE
MR JEAN PAUL CLERGEAU : TURENNE
MR JACQUES VALLON : TURENNE
MR MAURICE LARRIBE : USSAC, SECRETAIRE ADJOINT
MR JEAN PIERRE MOUSTRAIRE : VOUTEZAC

ETAIENT EXCUSES :

MME PATRICIA BROUSSOLLE : BRIVE
MR BERNARD LONGPRE : BRIVE, VICE PRÉSIDENT
MME MARTINE MIGLIERINA : COSNAC
MME CORINNE FERLAND : COSNAC
MR ALAIN RAYMOND JOYET : CUBLAC, VICE PRÉSIDENT
MR CHRISTOPHE LAURENSOU : LA CHAPELLE AUX BROCS
MR JEAN PIERRE BARRET : MALEMORT
MR BERNARD CROUZEVALLE : MALEMORT
MME VERONIQUE FAIRBEND : NOAILLES
MR PIERRE CROUCHET : STE FEREOLE
MR RENE PLANADE : USSAC (POUVOIR MR LARRIBE)
MME NATHALIE FAURE : VARETZ
MR XAVIER EYMARD : VARETZ
MR ALAIN COGNAC : VENARSAL
MR FREDERIC VAZ : VENARSAL
MR GEORGES PEYRAMAURE : VOUTEZAC
MR PAUL DU SAILLANT : VOUTEZAC

COMMUNAUTE DE COMMUNES VEZERE – CAUSSE :

ETAIENT PRESENTS :

MR DENIS FROMAGE : CHARTRIER FERRIERE
MR JEAN PIERRE BEYLIE : CHASTEAX
MR JEAN PIERRE LAJOINIE : CHASTEAX
MME SIMONE DUSSERT : LARCHE
MME FRANÇOISE JUILLAT : LARCHE VICE PRESIDENTE
MR JEAN-BAPTISTE NAUCHE : LISSAC
MR THIERRY PAUL : LISSAC
MR DENIS LOUBRIAT : ST PANTALEON DE LARCHE
MME MARIE PAULE TOURNADOUR : ST PANTALEON DE LARCHE

ETAIENT EXCUSES :

MME NICOLE SIRON : CHARTRIER FERRIERE
MR ALAIN GUILLEMET : ST CERNIN DE LARCHE
MR PHILIPPE LEYMARIE : ST CERNIN DE LARCHE

COMMUNES ADHERENTES A TITRE INDIVIDUEL :

ETAIENT PRESENTS :

DR NICOLE RONDEAU : CHAMBOULIVE, VICE PRESIDENTE
MR BERNARD GOURINEL : CHAMBOULIVE
MR DAVID LACHENAUD : CONDAT SUR GANA VEIX
MR PHILIPPE LAVAUX : DONZENAC
MR JEAN LUC SEMBLAT : DONZENAC, TRESORIER
MR GABRIEL FREYSSINET : ESPARTIGNAC, PRESIDENT
MME MARYSE CHAUZAS : ESTIVAUX
MR ROMAIN VAN PUL : LAMONGERIE
MR BERNARD LABORIE : MASSERET
MR JEAN PIERRE FAURE : MASSERET
MR ANDRÉ PERRIER : OBJAT
MR ROBERT VERLHAC : OBJAT
MR SERGE MOUNIER : SADROC
MR FRANÇOIS COUDERT : SADROC
MR DIDIER BARTHOMEUF : SAINT AULAIRE
MR JEAN FRANÇOIS MAGNOUX : ST BONNET L'ENFANTIER
MR JEAN PIERRE BERGEAL : ST PARDOUX L'ORTIGIER
MME LAURENCE GERBE : ST YBARD
MME SANDRINE CHASSEING : ST YBARD
MR FRANÇOIS FILLATRE : UZERCHE
MR JEAN FRANÇOIS BUISSON : UZERCHE
MME DANIELE DUMONT : VIGEOIS

ETAIENT EXCUSES :

MR JACQUES PLENSA : CONDAT SUR GANA VEIX
MR JEAN PAUL PALAYRET : ESPARTIGNAC
MR MICHEL ALBERT DUMOND : ESTIVAUX
MME NATHALIE CHASSAGNE : EYBURIE
MME SYLVIE JUILLE : EYBURIE
MR SERGE VERDIN : LAMONGERIE
MME FRANÇOISE MOMMELE : ORGNAC SUR VEZERE
MR ANDRE GOLFIER : ORGNAC SUR VEZERE
MR FRANCIS CHALARD : PERPEZAC LE NOIR
MR PIERRE MALINIE : PERPEZAC LE NOIR, TRESORIER ADJOINT
MME MARIE JACQUELINE PARNEIX : PIERREFITTE
MME ANNIE CUEILLE : PIERREFITTE
MR JEAN PIERRE GUONIE : SAINT AULAIRE
MR GILLES FREMINET : ST BONNET L'ENFANTIER
MR BERNARD FARRUGIA : ST PARDOUX L'ORTIGIER
MR GEORGES PEYGOURDI : SALON LA TOUR
MR JOEL MAURY : SALON LA TOUR, VICE PRESIDENT
MR PIERRE GEORGE : VIGEOIS

ADMINISTRATION :

MME SEVERINE BIBES : SECRETAIRE GENERAL
MME ANNE MONTFORT : SECRETAIRE GENERAL
MME CHANTAL VALADE : ADJOINT ADMINISTRATIF
MR MATHIAS ROUX : TECHNICIEN RIVIERE

LE MOT DU PRESIDENT

Le quorum étant atteint, Monsieur Freyssinet ouvre la séance en remerciant tous les délégués pour leur présence à cette réunion annuelle et en soirée, pour débattre sur les orientations budgétaires. Il rappelle que, pour les collectivités de plus de 3 500 habitants, l'organisation d'un DOB est obligatoire dans les 2 mois qui précèdent le vote des budgets. Il s'agit de débattre sur les grandes lignes des budgets 2013 qui seront votés le 23 mars prochain à Noailles.

Pour faciliter le débat, un document de synthèse est remis à tous les délégués présents (ci-joint en annexe) et est projeté sous la forme d'un diaporama.

Il remercie Monsieur Jean-Luc Semblat, trésorier du syndicat et Madame Maire-Pierre Porte, trésorière de la Trésorerie Publique d'Allasac pour leur active collaboration

Enfin, il remercie la municipalité d'Allasac et ses délégués, Messieurs Jean-Baptiste Peyrat et Christophe Bouloux pour leur accueil.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 1^{ER} DECEMBRE 2012

Aucune observation.

Les membres du comité syndical approuvent le compte rendu à l'unanimité.

II - ADMINISTRATION GENERALE ET BUDGET PRINCIPAL

a) PRESENTATION SECRETAIRE GENERALE NOUVELLEMENT RECRUTEE

Monsieur Freyssinet présente Madame Séverine Bibes-Rouanet qui a rejoint le syndicat début février 2013 pour occuper les fonctions de secrétaire générale suite au prochain départ de Madame Montfort.

Elle est lauréate du concours de rédacteur et admissible au concours d'attaché.

b) AUGMENTATION DE LA COTISATION POUR LES COMMUNES ET E.P.C.I. ADHERENTS

Monsieur Freyssinet fait part de la nécessité d'augmenter la cotisation des communes et des EPCI adhérents afin de faire face à l'augmentation des dépenses (inflation et retour du poste de secrétaire générale à 50%).

Il rappelle que la dernière augmentation est ancienne (+ 3 centimes en 2008 et + 1 centime en 2009).

Il ouvre le débat sur le montant de l'augmentation : de + 2 à + 4 centimes, sachant qu'une augmentation de + 2 centimes permet de faire face aux dépenses mais en puisant dans les réserves.

Après discussion, une augmentation de + 4 centimes est proposée.

Ainsi, la cotisation est ainsi portée à 0,52 € par habitant et à 0,37 € pour la ville de Brive.

Les membres du comité délibèrent et acceptent à l'unanimité moins 2 absents.

c) STATIONNEMENT PARKING SOUTERRAIN DE BRIVE POUR NOUVEL AGENT

Afin de faciliter le stationnement quotidien en centre ville des agents permanents qui travaillent au bureau, Monsieur Freyssinet propose aux membres du comité syndical la prise en charge financière d'une carte supplémentaire de stationnement annuel de jour (7h/21h) renouvelable et autorisant l'accès au parking souterrain de la Guierle. Coût :

- à l'ouverture du dossier : une caution de 15 € par carte ;
- 120 € par an et par carte de stationnement (tarif 2012).

d) MISE EN PLACE D'UN REGIME INDEMNITAIRE I.A.T. SUITE A LA CREATION DU POSTE DE REDACTEUR

Suite à la création de poste de rédacteur (recrutement d'une secrétaire générale), Monsieur Freyssinet propose de mettre en place le régime indemnitaire I.A.T. « Indemnité d'Administration et de Technicité ».

Le montant de référence correspondant à ce grade est de 588,69 €.

Il convient de fixer le coefficient multiplicateur qui peut aller de 1 à 8.

Monsieur Freyssinet propose de le fixer à 4.

Ensuite, un arrêté sera pris par le président pour fixer le montant de l'I.A.T. à verser à l'agent concerné.

Les membres du comité délibèrent et acceptent à l'unanimité.

e) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Il est rappelé que les dépenses et les recettes du syndicat, qui relèvent pour une très grande majorité du fonctionnement, ne varient que très peu d'une année sur l'autre.

Monsieur Semblat présente les grandes lignes du budget 2013 :

- Dépenses et recettes en fonctionnement ;
- Aucune dépense d'investissement majeure n'est programmée.

Cf. détails dans le document joint en annexe.

III - PROMOTION TOURISTIQUE ET CULTURELLE EN FAVEUR DE LA VEZERE ET DE SA VALLEE

a) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Monsieur Semblat présente les grandes lignes du budget 2013 (Cf. document joint en annexe).

Les actions antérieures sont totalement soldées. Il n'y a pas d'actions programmées pour 2013.

Les lignes budgétaires ne concernent que des opérations d'ordre liées aux amortissements des immobilisations et à la reprise des subventions

IV - OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS A CARACTERE INTERCOMMUNAL OU COMMUNAUTAIRE VISANT A LA MISE EN VALEUR ET A L'USAGE TOURISTIQUE DE LA VEZERE ET DE SA VALLEE

a) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Monsieur Semblat présente les grandes lignes du budget 2013 (Cf. document joint en annexe).

En fonctionnement, il est proposé, comme l'année dernière, d'inscrire des crédits budgétaires à hauteur de 3 000 € à l'article 60632 « Fournitures de petit équipement » afin de pouvoir prendre en charge d'éventuelles dépenses pour remettre en état les aires (ex : panneaux de signalisation pour les canoës, tables et bancs... qui seraient à remplacer suite à des vols ou des dégradations...).

Cette dépense sera équilibrée par une recette « Participation des communes et des communautés de communes ou d'agglomération » de même montant.

Les autres lignes budgétaires ne concernent que des opérations d'ordre liées aux amortissements des immobilisations et à la reprise des subventions.

V - RESTAURATION, ENTRETIEN, AMENAGEMENT ET PROTECTION DES BERGES DE L'ENSEMBLE DES RIVIERES ET RUISSEAUX

a) DELIBERATION SIGNATURE DE LA CONVENTION ANNUELLE 2013 AVEC LE CONSEIL GENERAL DE LA CORREZE

Comme pour les années précédentes, le Conseil Général propose une convention annuelle dans laquelle sont définis les conditions et les montants des subventions pour le financement des travaux 2013 (Régie et Entreprises).

Monsieur Freyssinet sollicite auprès du comité syndical l'autorisation de signer cette convention dès lors que le département sera en mesure de la fournir.

Les membres du comité délibèrent et acceptent à l'unanimité.

b) MARCHE PUBLIC

Monsieur Freyssinet informe l'assemblée que 2 marchés publics ont été lancés :

- un marché de travaux pour la restauration du Maumont Blanc et du ruisseau de La Chapelle ;
- un marché à bons de commandes pour des travaux ponctuels qui ne peuvent pas être effectués par la régie : débardage à cheval, enlèvement d'embâcles avec engins et prestation de grimpeur élagueur.

Les annonces légales ont été publiées. La date limite de remises des offres est fixée au 19 mars.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le 20 mars. Les marchés seront attribués lors du comité syndical du 23 mars.

c) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Monsieur Semblat présente les grandes lignes du budget 2013 (Cf. document joint en annexe).

VI - SAUVEGARDE DU PATRIMOINE

a) RESTAURATION DU PONT DU RUISSEAU DE PIQUETTE (COMMUNES DE LAMONGERIE ET MASSERET)

Les élus de ces 2 communes ont sollicité l'intervention du syndicat pour mener à bien la restauration du pont du ruisseau de Piquette. Rappelons que ce type d'opération de restauration du petit patrimoine non protégé peut bénéficier d'une subvention du Conseil Général (70% jusqu'à présent).

Un avis favorable du CAUE est indispensable. C'est pourquoi une visite sur place a été programmée le 21 mars prochain en présence de Madame Deschamps du CAUE.

b) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Monsieur Semblat présente les grandes lignes du budget 2013 (Cf. document joint en annexe).

VII - ENTRETIEN ET AMENAGEMENT DES SENTIERS

a) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Monsieur Semblat présente les grandes lignes du budget 2013 sachant qu'il n'y a pas d'actions programmées pour 2012. Les lignes budgétaires ne concernent que des opérations d'ordre liées aux amortissements des immobilisations et à la reprise des subventions (Cf. document joint en annexe).

VIII - NATURA 2000

a) DELIBERATION : RENOUVELLEMENT DE LA STRUCTURE PORTEUSE

Le syndicat a accepté d'être la structure porteuse pour la mise en œuvre du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 « Vallée de la Vézère » et a confié la mission de l'animation de ce DOCOB au Conservatoire des Espaces Naturels sur les années 2010, 2011 et 2012.

Monsieur Freyssinet propose que le syndicat assume à nouveau cette fonction de structure porteuse pour une nouvelle période de 3 ans prenant effet au 1^{er} avril 2013.

Les membres du comité délibèrent et acceptent à l'unanimité.

b) MARCHE PUBLIC POUR L'ANIMATION DU DOCOB

Monsieur Freyssinet informe l'assemblée que le marché public pour l'animation du DOCOB a été lancé.

Il s'agit d'un marché de prestations de services, de type MAPA, sur 3 ans avec une tranche ferme pour la période 1^{er} avril 2013 - 31 mars 2014 et 2 tranches conditionnelles pour les périodes 1^{er} avril 2014 - 31 mars 2015 et 1^{er} avril 2014 - 31 mars 2015. :

L'annonce légale a été publiée. La date limite de remises des offres est fixée au 19 mars.

La commission d'ouverture des plis se tiendra le 20 mars. Les marchés seront attribués lors du comité syndical du 23 mars.

c) DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2013

Monsieur Semblat présente les grandes lignes du budget 2013 (Cf. document joint en annexe).

IX - QUESTIONS DIVERSES

a) PROCHAIN COMITE SYNDICAL

Il aura lieu le samedi 23 mars 2013 à 9h30 à Noailles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45.